

Aux médias

**Assemblée annuelle des chefs des départements cantonaux de l'économie publique,
7 novembre 2013, Viège :**

Andreas Rickenbacher, membre du Conseil-exécutif du canton de Berne, est élu président – et la procédure de sélection des sites du réseau du Parc suisse d'innovation lancée

Viège (VS), 7 novembre 2013 – Lors de leur Assemblée annuelle qui a eu lieu à Viège (VS), les chefs des départements cantonaux de l'économie publique ont élu un nouveau président en la personne d'Andreas Rickenbacher (BE). Le directeur de l'économie publique du canton de Berne succède au conseiller d'Etat valaisan Jean-Michel Cina, qui a rempli cette fonction pendant cinq ans. Par ailleurs, la CDEP a lancé la procédure interne de sélection des sites du réseau du projet « Parc suisse d'innovation ».

La CDEP a élu son nouveau président à Viège : Andreas Rickenbacher, membre du Conseil-exécutif du canton de Berne et vice-président de la CDEP, reprend le flambeau de Jean-Michel Cina, Conseiller d'État valaisan et président de la CDEP. Andreas Rickenbacher représentera la région de Suisse occidentale, comme son prédécesseur. Il est depuis juin 2006 membre du gouvernement bernois, au sein duquel il dirige l'économie publique. Ernst Stocker (ZH) est désigné vice-président. Kurt Zibung, conseiller d'État et directeur de l'économie du canton de Schwyz quitte le Comité ; il est remplacé par Urban Camenzind, Conseiller d'État uranais. Pour le Comité, le successeur de Jean-Michel Cina est Conseiller d'Etat Philippe Leuba (VD). Ces nouvelles charges seront assumées à partir de janvier 2014.

De la libre circulation des personnes à la pénurie de main d'œuvre qualifiée

Il y a cinq ans, le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina (VS) reprenait la présidence de la CDEP de l'ancien conseiller d'État Josef Keller (SG). Pendant son mandat, il s'est occupé, entre autres, du renforcement de la libre circulation des personnes et de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement, de la redéfinition de la promotion économique à l'étranger, du processus stratégique de la nouvelle politique régionale et du projet national de parc d'innovation. En outre, Jean-Michel Cina s'est beaucoup impliqué dans des projets avec la Confédération, comme le Masterplan Cleantech ou la pénurie de main d'œuvre qualifiée. Il a aussi œuvré pour la professionnalisation du Secrétariat général de la CDEP quand celui-ci a intégré la Maison des cantons à Berne.

Cantons : les projets doivent être déposés d'ici à la fin mars 2014

À l'occasion de leur Assemblée annuelle, les chefs des départements cantonaux de l'économie publique franchissent une étape supplémentaire dans le projet de Parc suisse d'innovation. Les centres principaux ayant été désignés l'été dernier, il s'agit maintenant d'évaluer les sites, hiérarchiquement égaux, mais moins différenciés du point de vue des contenus. La CDEP lance donc une procédure de sélection interne. Les cantons ont jusqu'à la fin mars 2014 pour déposer leurs projets de sites. Une fois évalués, ils

deviendront un concept consolidé et seront transmis en juin 2014 par la CDEP au Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR).

Renforcer la capacité d'innovation de la Suisse

Le Parc suisse d'innovation est un concept développé conjointement par la Confédération, les cantons, la science et l'économie. Il vise à exploiter pleinement la capacité d'innovation de la Suisse dans un contexte de concurrence mondiale. L'idée est de créer des zones à potentiel proches des hautes écoles afin d'encourager les entreprises internationales à installer des infrastructures de recherche et de donner naissance à des centres de gravité de la recherche-développement industrielle. Les deux EPF forment un réseau suisse avec d'autres sites régionaux, qui doivent maintenant être choisis. Ils justifient toutes deux de compétences et d'infrastructures scientifiques, d'une part, et d'emplacements où peuvent s'implanter les unités de recherche-développement des acteurs internationaux. En outre, ils s'intègrent dans un environnement économique prospère. Les sites du réseau, qui complètent les centres principaux de façon optimale, contribuent au succès du projet.

Objectif : démarrer les activités du Parc d'innovation à la mi-2015

La CDEP se charge du travail conceptuel sur mandat de la Confédération. L'objectif commun est d'obtenir des décisions politiques fédérales d'ici à la mi-2015 pour démarrer ensuite l'exploitation du Parc suisse d'innovation. Le calendrier de projet pour atteindre cet objectif est serré. Une fois la procédure de sélection - qui démarre aujourd'hui - terminée, le concept de mise en œuvre consolidé de la CDET sera soumis au DEFR en juin 2014 ; le Conseil fédéral fera ensuite rédiger un message qui devra être approuvé par les deux Chambres à la mi-2015. L'enjeu est dorénavant de créer, à côté du processus politique, une autorité nationale responsable et de faire avancer les projets régionaux dans les cantons.

La CDEP travaille en collaboration étroite avec l'association Swiss Innovation Park (SIP), en impliquant informellement le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Les deux EPF et la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP) sont également partie prenante.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- Jean-Michel Cina, Conseiller d'État et président de la CDEP, 027 606 23 00
- Andreas Rickenbacher, Conseiller d'État et vice-président de la CDEP, 031 633 48 40
- Christoph Niederberger, secrétaire général de la CDEP, 078 654 64 06